La FOrce ouvrière UDR Force Ouvrière de Vaucluse

Le Pote Agé

Dispensé de timbrage

Trimestriel n° 34
Janvier 2019

déposé le
17.01.2019

AVIGNON CTC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s ***FORCE OUVRIERE*** *de Vaucluse*

Bulletin trimestriel d'information
Imprimé au siège de l'Association
1,50€ - Abonnement annuel **5€**
N° CPPAP :
ISSN : 2118-0822

Directeur de la publication:
Laure LAMBERTIN

« Le temps de l'indignation est désormais dépassé. Celui de la révolte organisée doit prendre le relais. »

Claude JENET

Editorial - Laure Lambertin

BONNE ANNEE 2019 !

Tout au long de l'année 2018, nous nous sommes mobilisés, toujours plus nombreux, toujours plus déterminés, toujours plus visibles dans les rues (et dans la presse).
Et alors que le gouvernement continue de remplir les caisses du grand patronat par le versement du CICE et la suppression de la part patronale des cotisations sociales (notre salaire différé) pour un montant, en 2019, de 40,5 milliards d'euros , il répond par un silence méprisant à nos **revendications simples, claires et précises :**

- **l'annulation de la hausse de la CSG**
- **le retour à l'indexation au 1er janvier, des retraites et pensions des régimes de base et complémentaires, des pensions de réversion sur l'évolution générale des salaires et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu (20% sur 20 ans)**
- **le retour à la règle des dix meilleures années pour le calcul des retraites du privé**
- **le maintien et l'amélioration des conditions d'obtention des pensions de réversion et à cet effet, revendique le relèvement du taux de la pension de réversion ainsi que la suppression des conditions de ressources dans le régime général**
- **l'annulation des mesures fiscales attaquant le pouvoir d'achat des retraités (rétablissement de la demi-part supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves n'ayant pas élevé seuls leurs enfants, suppression de la fiscalisation des majorations de pensions des retraités ayant élevé 3 enfants ou plus, suppression du plafonnement de l'abattement fiscal de 10 %)**
- **la suppression de la C.A.S.A**
- **un minimum de retraite pour tous qui ne puisse être inférieur au SMIC pour une carrière complète**
- **de véritables moyens financiers et humains pour les EHPAD pour parvenir à un ratio d'un personnel par personne résidente**
- **le retour des services publics de proximité et la défense de l'hôpital public**
- **la prise en charge de la dépendance par la sécurité sociale**

Ce mépris gouvernemental s'affiche encore plus brutalement en faisant mine de ne pas comprendre ce que veulent les milliers de manifestants mobilisés depuis novembre auxquels il répond par … un « grand débat ! ».
Nos revendications, facteur de cohésion sociale, ne sont pourtant ni difficiles à comprendre, ni difficiles à satisfaire.
Alors, en ce début d'année, je vous souhaite une ***Bonne Année***, une ***Bonne Santé*** et pour nous tous une ***Bonne Année de Succès Revendicatifs.***

En ce début d'année prenons la résolution de renforcer l'UDR-FO de Vaucluse, de continuer et d'amplifier l'action jusqu'à la satisfaction de nos justes et légitimes revendications !

NE LÂCHONS RIEN !

Avignon le 14.01.2019

NOS ACTIVITÉS

LES RETRAITÉS TOUJOURS PLUS PONCTIONNÉS ET MÉPRISÉS

Octobre : 3, centralisation de la pétition demandant une loi pour annuler la hausse de la CSG. La délégation nationale chargée des pétitions de tout le pays a demandé à être reçue par les présidents des groupes des députés. Seul le groupe PC a accepté de recevoir les pétitions et de les communiquer au Président de l'Assemblée Nationale.

Novembre : lettre ouverte aux députés sur l'injustice du prélèvement à la source pour les retraités du privé puisque ceux-ci auront, contrairement aux affirmations ministérielles, un premier prélèvement 2019 sur… leur retraite de décembre **2018** !

Décembre :12, le CA réuni, décide l'envoi d'un communiqué de presse dont voici des extraits

« Ceux qui « ne sont rien » toujours méprisés et ignorés

Les retraités Force Ouvrière et la CGT-F.O ne cessent de réclamer plus de justice (…), la fin des politiques d'austérité, (…).

HONTE à ceux qui instaurent la violence sociale en modèle économique, une violence sournoise qui ne se voit pas, sur laquelle les médias ne braquent pas leurs projecteurs mais qui cependant casse et brise des vies.

La violence sociale accentuée par les taxes écologiques est devenue insupportable : actifs, retraités, petits commerçants, artisans c'est-à-dire ceux qui « ne sont rien » se révoltent.

Le 10 décembre, tout le pays attend des mesures fortes de la part d'un président qui aurait entendu le message de détresse de toutes les couches de la population. Mais, ce n'est que du bout des lèvres que le président de la République reconnait les difficultés rencontrées par bon nombre de citoyens et les annonces qu'il fait se révèlent être à la limite de la provocation et de l'irrespect.

Une fois de plus, des miettes pour certains (une fausse augmentation du Smic), rien pour les chômeurs, les retraités, les fonctionnaires, les classes moyennes mais des cadeaux fiscaux confirmés pour les autres (suppression de l'ISF, exonérations de charges…).

On continue ainsi à creuser les déficits de la Sécu (retraites et Assurance-Maladie), de l'Assurance Chômage, quitte à les rendre exsangues et, au final, les faire disparaitre en les confiant au secteur privé !

Pour L'U.D.R.-F.O. 84 il n'est pas acceptable que la crise soit prétexte à détruire notre modèle républicain construit sur la Sécurité sociale et l'Assurance Chômage.

L'U.D.R.-F.O. 84 dénonce la violence sociale que ce gouvernement comme ceux qui l'ont précédé entretient et développe.

Elle partage et soutient les revendications portées par la cgt-Force Ouvrière et rappelle ses revendications, propres aux retraités :

(…) »

18, dans le cadre de la bataille du groupe des 9 ; la CGT ayant refusé la réunion de l'intersyndicale et l'appel à manifester, à **notre initiative** 6 associations de retraités de Vaucluse (FO, CGT, FSU, UNSA, CFE-CGC, FGR-FP) ont écrit aux députés de Vaucluse, la CGT s'était chargé d'envoyer ce courrier à la presse.

« *Mesdames et Messieurs les Députés,*

Vous allez vous prononcer sur la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2019.

A cette occasion nos organisations syndicales vous demandent de ne pas amputer le revenu de pension des retraités acquis collectivement et individuellement durant leur vie professionnelle.

Nous vous demandons – à minima - de respecter le code de la Sécurité Sociale qui prescrit l'indexation des retraites sur le coût de la vie (L161-23-1 et L 161-25).

C'est pourquoi dans l'immédiat**, sans remettre en cause le cahier de revendications que nous avons eu l'occasion de vous faire parvenir et alors que nos organisations, au niveau national, organisent un rassemblement à Paris le 18 décembre 2018 sur ce cahier de revendications défendu depuis des années, **nous vous demandons de vous prononcer :

- pour l'annulation de l'augmentation de la CSG pour tous les retraités, quel que soit leur Revenu Fiscal de Référence.

- pour l'indexation des retraites sur le coût de la vie en 2019 (ce qui ne remet pas en cause la demande, plusieurs fois formulée de rattrapage et d'un minimum de retraite au niveau du SMIC pour une carrière complète).

Vous comprendrez, nous n'en doutons pas, l'urgence de notre demande. »

LE DOSSIER DU TRIMESTRE

COMPRENDRE LA BAISSE DE LA CSG POUR LES RETRAITÉS

De nombreux retraités dont les revenus sont inférieurs à 2.000 € sont persuadés, depuis qu'ils ont entendu le discours d'Emmanuel Macron, qu'ils seront exonérés de la hausse de la CSG en 2019. Mais attention, la réalité pourrait bien les surprendre.

Seul votre revenu fiscal de référence déterminera votre taux de CSG

Le Président l'a annoncé, lors de son discours d'apaisement face à la colère des Gilets Jaunes, les retraités aux faibles revenus seront exonérés de la hausse de la CSG appliquée depuis 2018. « Les retraités constituent une partie précieuse de notre Nation » dixit. « Pour ceux qui touchent moins de 2.000 € par mois, nous annulerons en 2019 la hausse de CSG subie cette année. L'effort qui leur a été demandé était trop important et il n'était pas juste ».

Si le plafond de 2.000 € a été mentionné, il ne faut toutefois pas le prendre à la lettre, et il convient de faire un calcul plus précis pour vérifier si l'on est, ou non, exonéré de la hausse de la CSG. Pour faire ce calcul, il faut d'abord se référer à son revenu fiscal de référence (RFR), qui déterminera quel taux de CSG sera applicable.

Quatre taux de CSG pour l'ensemble des retraités

Pour être totalement exonéré de CSG, **premier taux à 0%**, il faudra que ce RFR soit inférieur à 11.128 € pour un retraité célibataire, veuf ou divorcé, ou à 17.071 € pour un couple.

Un **deuxième taux de 3,8%** de CSG sera appliqué aux retraités seuls dont le RFR est compris entre 11.129 € et 14.548 €, et aux couples dont le RFR est compris entre 17.071 € et 22.316 €.

Le **troisième taux a été fixé à 6,6%.** Il concernera les retraités seuls dont le RFR est compris entre 14.549 € et 22.580 € et les couples qui déclarent entre 22.317 € et 34.600 €.

Pour finir, un taux de 8,3% sera appliqué aux retraités seuls dont le RFR est supérieur à 22.580 € et aux couples lorsque leur RFR est supérieur à 34.636 €.

Sachez également que, jusqu'au mois de juin 2019, la réforme de la CSG ne prendra pas en compte la dernière annonce gouvernementale. En d'autres termes, de nombreux retraités avanceront des frais qui leur seront ensuite remboursés rétroactivement.

A LA DECOUVERTE DE

Leurs enfants après eux un roman de Nicolas Mathieu, Editions Actes Sud

Pour son deuxième roman, « ***Leurs enfants après eux*** », Nicolas MATHIEU vient de se voir décerner le prix Goncourt 2018.

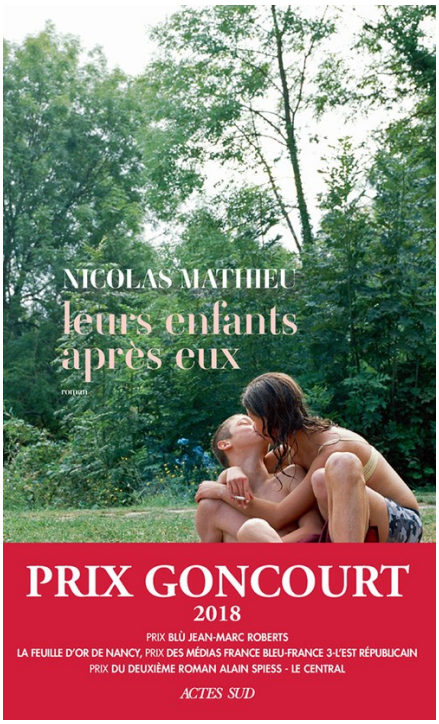

Avec ce livre, il décrit une vallée perdue, une France qui a compris que pour elle, avec la crise, les comptes dans le rouge dès le 15 du mois c'est « dans l'ordre des choses », que la télé et les vacances à crédit et tout ce qui embellissait la vie d'hier devient un luxe inaccessible.

Ce portrait réaliste d'une France désœuvrée est sublimé par la justesse des mots, des dialogues, une langue crue et brutale.

Au centre il y a un lac, immobile et huileux, plombé de chaleur. L'été, tous les chemins y convergent. Autour il y a la ville ou ce qu'il en reste, rouillée, déchue, perdue à l'ombre délétère des hauts fourneaux éteints. Anthony a 14 ans quand s'ouvre le roman, qui le suit au plus près quatre étés durant, 1992, 1994, 1996, 1998, pris au piège dès la sortie de l'enfance dans les barbelés d'une vie sans échappatoire. Celle d'un gosse jamais heureux à l'école, rejeton d'une famille cassée net par le licenciement du père. Le roman raconte ainsi des vies comme des brouillons, Anthony et son entourage, son père et sa mère, Steph, cet amour qui sans cesse lui échappe et se refuse, Hacine, Clem. Toute une série de faux départs, de rêves encalminés, de projets noyés dans la poisse, l'alcool et la résignation sociale.

Tous rêvent de foutre le camp, peu y parviennent, les hiérarchies sociales jouant à plein, la plupart condamnés à mener une existence semblable à celle de leurs pères, comme une foutue malédiction.

La France du Picon et de Johnny Hallyday, des fêtes foraines et d'Intervilles, des hommes usés au travail et des amoureuses fanées à vingt ans. Un pays loin des comptoirs de la mondialisation, pris entre la nostalgie et le déclin, la décence et la rage.

C'est une fresque de notre société qui, dans un contexte de crise sociale et du mouvement des gilets jaunes, s'inscrit bien dans le réel social et politique

Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s FORCE OUVRIERE de Vaucluse

BP 80010
20 Avenue Monclar
84004 AVIGNON CEDEX 1

Téléphone : 04 90 14 16 30
Télécopie : 04 90 14 16 39
Messagerie : udrfo84@yahoo.fr
Notre site :http://udrfo-84.e-monsite.com

RFR 2017 PRIS EN COMPTE POUR LE TAUX CSG 2019

RFR 2017 pris en compte pour le taux de CSG 2019				
	Taux nul	**Taux réduit**	**Nouveau taux réduit**	**Taux plein**
	0%	**3,80%**	**6,60%**	**8,30%**
	RFR à ne pas dépasser	Montant du RFR de :	Montant du RFR de :	RFR supérieur à :
1 part fiscale	11.128 €	11.129 à 14.548 €	14.549 € à 22.580 €	22.580 €
1,5 part fiscale	14.099 €	14.100 à 18.432 €	18.433 € à 28.608 €	28.608 €
2 parts fiscales	17.070 €	17.071 à 22.316 €	22.317 € à 34.636 €	34.636 €
2,5 parts fiscales	20.041 €	20.042 à 26.200 €	26.201 € à 40.664 €	40.664 €
3 parts fiscales	23.012 €	23.013 à 30.084 €	30.085 € à 46.692 €	46.692 €
Chaque demi-part fiscale supplémentaire	+ 2.971 €	+ 3 884 €	+ 6 028 €	+ 6 028 €

DEUX DATES A RETENIR

L'Union Départementale des Retraités FORCE OUVRIERE de Vaucluse convie l'ensemble de ses adhérents à partager la galette le **mardi 5 février 2019 à 15h30**

Salle Le Rex - Rue des paroissiens à MONTFAVET

L'Assemblée Générale de l'UDR-FO de Vaucluse est fixée au mardi 28 mai 2019, salle LE REX, rue des paroissiens à MONTFAVET.

L'accueil se fera à partir de 8h30 et les travaux débuteront à **9 heures** précises.